

SEANCE DU 7 JANVIER 2015		
ÉCISION N° 2	015 / 1 /	PEYN / 2

PROJET DE PARC EOLIEN EN MER ILES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants, notamment le L 121-8,
- vu la lettre et le dossier de saisine du Président de la société Les Eoliennes en mer de Vendée du 25 novembre 2014,
- vu sa décision n° 2014/38/PEYN/1 du 3 décembre 2014 décidant l'organisation d'un débat public et désignant Monsieur Jacques ROUDIER comme président de la commission particulière,

sur proposition de Monsieur Jacques ROUDIER,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

Article unique

Les personnes suivantes sont nommées membres de la commission particulière :

- Madame Dorothée BRIAUMONT
- Madame Aurélie COUTURE
- Monsieur François GILLARD
- Monsieur Jean- Marc REBIERE
- Monsieur Bruno de TREMIOLLES

Le Président

Christian LEYRIT